

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 JUILLET 2017

Présents : Dunand-Sauthier James, Bornand Sylvie, Gontharet Colette, Chirouze Patrice, Carcey-Collet David, Carera Evelyne, Doret Christophe, Pavillet Elisabeth

Excusés : Bouvier Sébastien, Péron Céline, Barthelemy David, Charles Régina, Codecco Florence, Pavillet, Jérôme, Renaud Frédérique

Secrétaire : Mme Bornand Sylvie

L'ordre du jour est le suivant : I. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARLYSERE - Approbation du PPGD

Approbation à l'unanimité du C.R. de la réunion du 30/06/2017.

I. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARLYSERE

1) Approbation du PPGD : Monsieur le Maire présente au Conseil la procédure du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social (PPGD), menée par la Communauté d'Agglomération ARLYSERE.

En effet, l'article 97-6 de la loi ALUR n°2014-3661 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové porte obligation pour tout Établissement Public de Coopération Intercommunale, doté d'un Programme Local de l'Habitat approuvé et d'un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), de mettre en place un Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGD) en y associant les Communes membres.

Par ailleurs, conformément à l'article R 441-2-11 du code de la Construction et de l'Habitation, le PPGD doit être soumis à l'avis des dites communes membres de l'EPCI qui en a la charge.

ARLYSERE se voit ainsi confier la gouvernance de la politique d'attribution des logements sociaux en articulation avec les politiques de l'habitat.

Par délibération du 05 janvier 2017, le conseil communautaire a donc validé le lancement du PPGD.

L'élaboration de ce plan, annexé à la présente délibération, a fait l'objet de réunions et de groupes de travail avec les élus, le personnel concerné et les partenaires tels que les bailleurs sociaux, les associations intervenant sur le territoire, l'Etat mais également les services du Conseil Départemental.

Il a été présenté à la Conférence intercommunale du Logement le 16 mai 2017,

Le C.M. émet un avis favorable sur le projet du Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs 2017/2023.

(Délibération 23 Pour: 8 Contre:0 Abstention:0)

Affiché le 21 juillet 2017

Le Maire,

James DUNAND-SAUTHIER

